

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur la propreté et le tri à Paris

Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 25 janvier 2017 ;

- Suite à l'intervention de Mao PENINO, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté, lors de la séance plénière du Conseil Parisien de la Jeunesse du samedi 26 novembre 2016 ;
- Suite à la rencontre avec les services de la Direction de la Propreté et de l'Eau le mardi 26 septembre 2017 ;
- Suite à la rencontre avec Mao PENINO, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Propreté le mercredi 4 octobre 2017 ;
- Suite à la visite du Syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) le mardi 19 décembre 2017 ;
- Et suite à la visite d'un atelier engins du 20^e arrondissement ainsi que les locaux de la circonscription fonctionnelle de la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris, en présence d'Olivier FRAISSEIX, son directeur, le mardi 9 janvier 2018 ;

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

La propreté de l'espace public et le tri sont deux enjeux majeurs qui se situent au croisement du vivre ensemble et de la lutte pour la préservation de l'environnement. Ils engagent à la fois une responsabilité collective et individuelle. Malgré de nombreux efforts, les Parisiennes et les Parisiens, notamment les jeunes, restent encore insuffisamment acteurs de ces sujets.

A l'occasion des rencontres préparatoires à leurs travaux, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont entendu la nécessité à la fois de mobiliser des moyens humains et matériels adaptés à ces enjeux et de faire évoluer les mentalités et les comportements. Ils tiennent, à cet égard, à saluer les efforts de la municipalité dans le déploiement de sa stratégie « Zéro déchet » qui vise à susciter la prise de conscience de toutes et tous.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse reconnaît que communiquer sur un sujet comme celui de la propreté est loin d'être évident. Il estime que poursuivre les efforts en matière de « communication positive » est essentiel mais nécessite également d'envisager d'autres approches complémentaires.

1. La communication de la Ville pourrait **passer par des canaux moins institutionnels** et donner toute sa place à un ton décalé. L'objectif est d'inciter à un meilleur comportement des habitants et des usagers de l'espace public en améliorant leur compréhension des enjeux liés à la propreté et au tri sans pour autant chercher à les culpabiliser et les effrayer. Cela peut s'envisager :
 - En **attirant leur attention sur le mobilier urbain existant** par le biais de messages au ton humoristique. Une réflexion pourrait être menée sur le langage pictographique utilisé et qui parfois génère des incompréhensions sur ce qui peut être trié ou non.
 - En **ciblant les lieux problématiques** faisant souvent l'objet de dégradations ou de dépôts sauvages **et en y déployant des messages de communication décalés** sur les murs, mobiliers urbains, jalonnement, etc. Ces lieux pourraient être recensés grâce à l'expérience des agents de propreté sillonnant les rues et en s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants. L'objectif est d'assurer une présence de la collectivité dans ces espaces afin qu'ils ne soient pas considérés comme abandonnés. Cette action viendrait en complément des lieux où la Ville expérimente des dispositifs urbains destinés à lutter contre ces incivilités : pose de jardinière, urinoirs intelligents, peinture éclaboussante, etc.
 - En **investissant les réseaux sociaux** et en y développant des outils adaptés aux applications utilisées par les jeunes, telles que Snapchat ou Instagram (filtres, formats courts, gif animés, etc.) et en s'appropriant les codes visuels de la propreté : le balai, l'uniforme des « hommes verts » de la DPE, les poubelles.

- En **s'appuyant sur les influenceurs du web** qui accepteraient de prêter leur notoriété à une campagne de sensibilisation du public.
 - En **poursuivant les actions de soutien au Street Art** comme vecteur d'embellissement de l'espace public mais également comme outil de revalorisation de certaines rues ou quartiers et de lutte efficace contre les tags.
2. Un **travail spécifique sur le mobilier urbain** pourrait être expérimenté pour à la fois rendre la collecte plus efficace et inciter à de meilleurs usages :
- En **s'appuyant sur l'approche émergente des nudges** dont l'objectif est de capter l'attention du public et de faire évoluer son comportement de manière ludique et incitative (cendriers de sondage et poubelles ludiques).
 - En **recherchant une plus grande cohérence entre les différents modèles de réceptacles de propreté** (gares SNCF, stations RATP, poubelles domestiques, corbeilles de rue). Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse estiment que le manque d'uniformisation en matière de couleur et de signalétique nuit à la lisibilité de ces dispositifs. Par ailleurs, les usagers ne connaissent pas nécessairement les efforts de tri déployés par ces différentes structures ou institutions, ce qui ne les incite pas, en retour, à faire des efforts individuels.
 - En **explicitant davantage les usages recommandés et les sanctions encourues sur le mobilier urbain**, notamment dans le but de lutter contre les idées reçues. Il est par exemple fait référence ici aux appréhensions des fumeurs à jeter leur mégot dans les corbeilles de rue de peur que celles-ci prennent feu.
 - En **testant des systèmes de consignes pour le verre ou le plastique dans les lieux de passage** (de type centres commerciaux ou gares) : il ne s'agirait pas de revenir à un système donnant lieu à une rétribution instantanée mais de la différer en permettant un cumul de points pouvant être échangés contre des avantages ou des prix. Le système de rétribution pourrait aussi être porté à une échelle collective sous forme de loterie.
3. La responsabilisation des individus doit également passer un **soutien accru aux acteurs déjà engagés sur la propreté et le tri**. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse tiennent à saluer les associations qui se sont pleinement investies pour apporter des solutions.
- Ils proposent de **développer les interventions de ces associations dans les écoles du primaire et les établissements du secondaire et de les étendre aux établissements de l'enseignement supérieur**. Ces interventions permettent de promouvoir ces acteurs auprès des élèves et des étudiants ces acteurs du tri et de les inciter à le devenir eux-mêmes.
 - **L'organisation de grandes opérations de type « Paris, fais-toi belle » est une approche** intéressante que le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite voir être poursuivie. Un travail pourrait par ailleurs être engagé avec les associations et les organisations qui utilisent l'espace public pour organiser leurs activités (événements festifs ou sportifs, manifestations, etc.) pour qu'elles contribuent à organiser le nettoyage de l'espace utilisé en mobilisant leur adhérents et usagers, comme le font les associations qui veillent à la préservation des littoraux ou des montagnes. Les personnes ainsi sensibilisées pouvant, à leur tour, devenir des ambassadeurs de la propreté auprès de leurs pairs.
 - **Le Conseil Parisien de la Jeunesse regrette que le dispositif des « Ambassadeurs du tri » soit encore trop peu connu**. Le développement d'initiatives permettant de multiplier les actions de médiation et de sensibilisation - mobilisant à la fois des professionnels, des associations et des citoyens - devrait être soutenu. Les interventions pourraient être concentrées sur des temps spécifiques : le midi, la nuit, lors de temps festifs, etc.
 - **Enfin, les nouveaux lieux tels que les recycleries, qui s'inscrivent dans une démarche de réduction des déchets**, gagneraient à être encore mieux connus du public.
4. **Le Conseil Parisien de la Jeunesse tient à souligner l'importance de la nature en ville**. De plus en plus plébiscitée par les Parisiens, elle est aussi un vecteur d'amélioration du sentiment de bien-être en ville et contribue à rendre les usagers plus attentifs à leur environnement.
- **Les actions menées par la Ville en matière de collecte des déchets alimentaires et de développement du compostage sont appréciées par les membres du CPJ**. Elles vont dans le sens des nouveaux usages qu'il appartient aux Parisiennes et aux Parisiens d'acquérir. Les différentes possibilités de compostage gagneraient à être mieux connues et leur utilité mieux valorisée.
 - **Soutenir les initiatives alliant végétalisation et embellissement de la ville** est éga-

lement un levier incitatif pour les Parisiennes et les Parisiens (exemple : concours de balcons fleuris, pieds d'arbres végétalisés, etc.) qu'il convient d'activer.

- **En mettant en place un système de parrainage d'arbre par les écoles primaires**, dans le but de sensibiliser les enfants à l'entretien des espaces végétalisés à proximité de leur école.

5. L'information sur les équipements de tri mis à disposition des Parisiennes et des Parisiens doit être intensifiée.

- Les immeubles d'habitation ne disposant pas de toutes les poubelles permettant de trier papier et verre **pourraient indiquer l'implantation des conteneurs les plus proches**. De même, un travail pourrait être engagé avec les bailleurs dont les logements collectifs ne disposent pas tous de système de tri, c'est le cas notamment de certaines résidences étudiantes ou de foyers de jeunes travailleurs.
- Un **outil de géolocalisation de ces points de collecte** pourrait également être développé ou bien figurer parmi les filtres disponibles sur la carte interactive disponible sur Paris.fr. L'utilisation de ces informations géographiques pourrait être encouragée par leur mise à disposition dans le cadre de la politique d'*open data* de la Ville.
- Le Conseil Parisien de la Jeunesse trouve que les **outils de communication développés par la Ville de Paris** (par exemple, les disques de tri, les cendriers portatifs, etc.) sont utiles mais qu'ils pourraient faire l'objet de diffusions plus régulières, notamment auprès d'une population jeune.